



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Accompagnement des Maisons des Lycéens (MDL, ALESA ou FSE)

Publics concernés

Association

Domaines secondaires

Engagement et citoyenneté, Vie associative

La Région a pour mission de créer les conditions d'un parcours de réussite pour amener chaque jeune, dès sa sortie du collège, vers un emploi stable et durable. Aussi, dans une perspective d'égalité des chances et d'épanouissement de chacun, la Région doit lever les freins qui s'opposent, notamment aux plus démunis, et compenser les inégalités qu'elles soient sociales ou territoriales.

Échéances

Objectifs

La Région s'est engagée à accompagner financièrement les Initiatives de Jeunesse afin de favoriser l'autonomie de jeunes. En partenariat avec les Rectorats des 3 académies et la DRAAF, elle met en place une politique volontariste pour le soutien aux projets des jeunes constitués en association notamment pour ceux portés par les structures organisées au sein des établissements publics scolaires.

Deux axes sont identifiés comme prioritaires :

la conversion d'ici 2020 de tous les Foyers Socio-Educatifs (FSE) en

Maisons des lycéens (MDL),
l'appui financier et éducatif aux activités des MDL et ALESA existantes,
avec pour objectif principal que ces associations de jeunes au sein des
établissements aient les moyens de remplir leurs missions telles qu'elles ont
été définies par la circulaire de 2010.

Bénéficiaires

Ce dispositif s'adresse aux structures suivantes organisées au sein des
établissements publics scolaires de Nouvelle-Aquitaine :

MDL (Maisons Des lycéens),
ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis
agricoles),
FSE (Foyer Socio-Éducatif) engagés dans une démarche de transformation
en MDL (jusqu'à la rentrée scolaire 2019-2020).

Modalités

Inscription en ligne : Après avoir pris connaissances du règlement
d'intervention du dispositif, téléchargeable au bas de cette page, vous devez
tout d'abord déposer votre projet en ligne [via ce formulaire](#). Note : afin de
vous aider dans la préparation de votre dossier, vous en trouverez un
exemplaire type au format PDF au bas de cette page.

Transmission du dossier administratif : Pour que votre dossier de
demande de subvention soit instruit, votre inscription en ligne doit
impérativement être complétée de l'envoi simultané (par mail à l'adresse
mdl@nouvelle-aquitaine.fr) des justificatifs listés dans la fiche récapitulative
téléchargeable au bas de cette page.

Correspondants

Florence GRATIAS

05 55 45 19 19